

COURRIER DES LECTEURS

HÔPITAUX
Place à H+H

En février dernier, le peuple neuchâtelois a accepté l'initiative pour la création de deux hôpitaux dans le canton. Il semble actuellement que certains fassent tout pour qu'elle ne soit pas prise en compte. C'est parfaitement scandaleux. Il est urgent que les autorités réagissent. Comment? En donnant un grand coup de balai. Toutes les personnes impliquées à la mise en place du projet refusé par le peuple doivent être démisées de leur fonction avec effet immédiat, car elles n'ont jamais voulu étudier sérieusement d'autres pistes. Elles ne peuvent donc le faire valablement maintenant. Leur échec devant le peuple leur est resté en travers de la gorge. Ainsi, elles ne peuvent être qu'un frein à la recherche d'une solution. Du balai, donc, et place à une équipe qui saura rapidement imaginer un nouveau modèle ou en reprendre un parmi ceux qui existent et qui fonctionnent dans notre pays. Il est urgent de répondre au souhait de la population du canton, d'assurer sa sécurité et de faire respecter les droits démocratiques.

Pierre-André Pélichet
(Le Locle)

LA CHAUX-DE-FONDS
Un certain étonnement

A propos de la démission de la conservatrice du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds

Le communiqué du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds annonçant la démission de la conservatrice du Musée des beaux-arts suscite un certain étonnement. Je ne suis pas seule à penser

que Lada Umstätter a accompli en une dizaine d'années un travail remarquable, prenant brillamment le relais des conservateurs qui avaient construit la collection, modernisé le musée, initié des collaborations avec les universités et commencé à élargir l'audience.

Que signifie donc la phrase finale du communiqué relative à l'avenir du MBA, qui parle de «trouver la meilleure voie pour prolonger le dynamisme actuel»? La voie la plus simple n'est-elle pas de mettre le poste au concours? En effet, il est fondamental d'assurer la continuité de la direction professionnelle du MBA pour que le réseau international de compétences dans lequel il est inséré se maintienne. La confiance acquise auprès des prêteurs, des donateurs et des artistes est un capital à ne pas dilapider.

Il ne faut pas courir le risque de casser le rythme (rappelons qu'une cinquantaine d'expositions et autres manifestations ont été montées durant cette période) et de démotiver une équipe qui a accompli ces dernières années un travail remarquable, hissant le MBA au niveau des meilleurs musées d'art moderne et contemporain d'Europe.

Caroline Neeser
(Neuchâtel)

LA CHAUX-DE-FONDS
Inquiétude

Sur le même sujet

Si le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds a largement dépassé l'état de «musée régional», c'est grâce à l'ambition de ses concepteurs et à l'engagement, ainsi qu'aux compétences de ses conservateurs, en particulier Paul Seylat, Edmond Charrière et, enfin, Lada Umstätter. Sa belle collection, représentative de

la plupart des diverses tendances artistiques qui ont jalonné les 150 ans de son existence, ainsi que la qualité des expositions et des événements qui s'y sont déroulés, l'ont fait connaître loin à la ronde.

Nous sommes nombreux à y avoir découvert l'art moderne, à être surpris, émerveillés... fâchés quelques fois... mais toujours curieux de voir notre monde «illustré», interprété et recréé de mille manières en mille formes et couleurs. Et je crois que le MBA a convaincu beaucoup d'artistes de la région de s'engager dans leur métier.

Lada Umstätter nous quitte, nous la remercions infiniment pour la grande qualité de son travail. Il faudra la remplacer... Le Conseil communal, dans son communiqué du 22 juin, dit qu'il souhaite «réfléchir à la forme à donner à ce poste», mais à l'évidence, ce poste doit impérativement «prendre la forme» d'un conservateur ou d'une conservatrice à engager sans tarder, avec toutes les compétences professionnelles que cela implique, non? Alors quoi? Cela m'inquiète. N'oublions pas que l'immense richesse de l'offre culturelle de La Chaux-de-Fonds – dont celle des musées – est un atout à défendre malgré les difficultés financières que traverse la ville.

Claire Wermeille
(Cernier)

FISCALITÉ
Ça tarde!

Dans votre édition du 30 juin 2017, Monsieur le conseiller d'Etat Laurent Kurth chef des finances cantonales s'exprime: «La vision politique, c'est de nettoyer le terrain.» Justement, le Conseil d'Etat, n'a-t-il pas voulu nettoyer le terrain avec son rapport sur la réforme de l'harmonisation des clés de répartition des impôts entre l'Etat et

les communes du 4 novembre 2013?

Acceptée par le Grand Conseil en décembre 2013, cette réforme devait avoir pour effet d'éliminer les distorsions, d'éviter d'aggraver les disparités des ressources entre les communes, de mieux partager les risques liés à la plus forte volatilité des recettes et d'apporter une solution pérenne, ainsi que d'introduire un modèle simple et compréhensible pour tous.

Le modèle proposé, sur l'harmonisation des quatre impôts – personnes physiques, personnes morales, à la source et sur les frontaliers, promettait d'être suffisamment flexible, durable et capable de s'adapter aux variations des recettes pour garantir une répartition équitable des ressources en cas de revirement conjoncturel important.

Le modèle fait également mention d'une solution transitoire de deux ans pour accompagner les communes pendant la mise en œuvre de la réforme proposée.

Il me semble que nous avons dans cette réforme un bon projet soutenu par toutes les communes neuchâteloises avec une clé de répartition 60/40 (canton/communes), comme le souhaite Monsieur Laurent Kurth, mais qui tarde à être mis en œuvre dans sa globalité, suite aux reports sans fin de l'impôt sur les frontaliers, report combattu par référendum.

Christian Steiner,
conseiller général PLR
(Auvier)

PROMOS DU LOCLE
Noyade par tsunami?

Dans votre édition du 30 juin, jour du début de la fête des Promotions du Locle, une journa-

liste écrivait que ce qui devrait être une belle manifestation «est vécue...cruellement par ceux qui voient leur terrasse réquisitionnée pour d'autres qu'eux». Le Rotary Club des Montagnes neuchâteloises était cité comme auteur de cette cruauté. A l'appui de cet article, les tenanciers d'un établissement public de la place du Marché posaient, la mine déconfitée, devant leur terrasse obstruée.

Il vaut la peine de rappeler que cette Fête existe au Locle depuis la nuit des temps. Les associations locales puis les services club ont toujours installé leurs stands le long des rues principales de la ville. Inévitablement, ils les aménagent devant les boutiques et autres établissements publics (où pourraient-ils le faire, sinon?). La fête dure un jour et demi. Peut-on véritablement parler de concurrence avec les commerces de la place? Cette année, les membres du Rotary Club des Montagnes neuchâteloises, qui travaillent tous bénévolement (faut-il le préciser?), ont décidé d'affecter le bénéfice des Promotions (quelques milliers de francs, quand même) au collectif Partage de La Chaux-de-Fonds, qui se charge de distribuer les surplus alimentaires de la grande distribution à ceux qui en ont besoin. La priorité aux tenanciers d'établissements publics locaux justifie-t-elle que ce genre d'action soit abandonné? Ce serait regrettable.

Anne-Marie Jacot-Oesch
Rotary Club
des Montagnes Neuchâteloises
(Le Locle)

NEUCHÂTEL
Désolant

A propos du cloître de la Collégiale

Pour en revenir sur un sujet qui a fâché et qui fâche encore bon

nombre de nos concitoyens, parlons donc une fois encore du dallage du cloître de la Collégiale!

Mais qu'est-ce qui a déterminé le choix de ce dallage de salle de bain? L'urbanisme enquinne les gens sur le choix, qui doit être très strict par rapport au matériel utilisé, lorsqu'ils veulent par exemple percer de nouvelles fenêtres sur une façade d'un bâtiment ancien, ceci au nom de la cohérence architecturale. Cela devient pour les propriétaires un vrai parcours du combattant.

Bon, passons! Mais lorsque Neuchâtel possède le plus bel ensemble moyenâgeux (château et collégiale) de Suisse alors là c'est n'importe quoi! La Direction de l'urbanisme est-elle si ignare en ce qui concerne un héritage culturel dans toute sa beauté? C'est à pleurer, d'autant plus que ce sont nos impôts qui sont utilisés pour accomplir une telle hérésie. Et on veut nous faire croire qu'en mettant des herbettes entre les dalles et sur les côtés le «problème» sera résolu.

Il n'y a vraiment que chez nous que de telles décisions sont prises au nom de la soi-disant création d'une vie associative primant sur tout le reste. Quel manque de culture! Lorsque l'on voit ce qui se fait ailleurs dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel on se pose vraiment des questions quant à la capacité de discerner certaines de nos autorités communales, architectes y compris. Alea jacta est, mais c'est désolant!

Anne-Françoise Despland
(Neuchâtel)

PAUSE ESTIVALE

La parution de la page «Forum» est suspendue jusqu'au mardi 15 août en raison des vacances d'été.

LES CLINS D'ŒIL DES LECTEURS



NATURE Le héron cendré ne mange pas que poissons et batraciens.

PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER



FAUNE Conciliabule en famille!

PHOTO ENVOYÉE PAR DANIEL STAUFFER, DU LOCLE